

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

*ça vaut le coup  
d'agir ensemble!*

Volume 1 • Numéro 5 • Automne 2011



## INTRODUCTION

Depuis le lancement du plan d'action La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir ensemble!, certains milieux ont mis en place, bonifié ou encore consolidé des actions pour prévenir et gérer les comportements de violence dans les écoles. Des initiatives intéressantes ont vu le jour, notamment pour dresser des portraits locaux des manifestations et de la fréquence des comportements violents. Bien que l'on sache que ce sont ces portraits locaux qui peuvent mener aux interventions les plus efficaces parce que plus près des besoins particuliers de chaque établissement scolaire, on ne pourrait passer sous silence que le phénomène de la violence a aussi été étudié sur les plans internationaux et nationaux et qu'il pourrait être possible d'en tirer certains enseignements. De plus, considérant que les pratiques collaboratives en milieu scolaire sont reconnues comme étant des facteurs de protection contre la montée de la violence dans un établissement d'enseignement, la place des parents et la façon dont on peut établir un partenariat avec ces derniers demeurent de toute première importance.

En continuité avec les derniers bulletins semestriels consacrés à la prévention de la violence à l'école, le premier article de ce cinquième numéro tente de quantifier le phénomène de la violence à la lumière de l'information disponible au Québec et ailleurs. Un tour d'horizon sera fait en second lieu concernant les types de partenariat possibles entre l'école et les parents, particulièrement lorsque des situations difficiles se présentent.

### 1. La violence dans les écoles québécoises : évaluer l'ampleur pour mieux intervenir

Au Québec, comme dans plusieurs sociétés occidentales, la violence en milieu scolaire est un sujet d'inquiétude. L'augmentation considérable du nombre de politiques publiques et de programmes d'intervention en témoigne. La violence à l'école fait l'objet de recensements divers qui permettent de connaître le phénomène, d'en identifier les principales formes, d'en mesurer l'ampleur et d'en cerner les causes et les effets sur les victimes, les auteurs et les témoins.

Pour répondre aux questions que suscite le phénomène de la violence à l'école, différentes enquêtes ont été menées, mais les études longitudinales qui permettraient d'en suivre l'évolution réelle à travers le temps sont encore très peu nombreuses et ne permettent pas de juger adéquatement de son évolution ou d'affirmer que la situation s'aggrave. On sait cependant que l'exposition aux situations de violence à l'école entraîne des conséquences chez les élèves, qu'ils en soient les victimes, les témoins ou les auteurs. Ceux-ci réagissent en développant des comportements agressifs, des conduites de retrait ou une perte de motivation ou de rendement scolaire.

Du côté du personnel enseignant, ces manifestations de violence suscitent des tensions pouvant même être à l'origine de l'abandon de la profession.

L'intérêt porté à l'évaluation de la violence en milieu scolaire prend donc tout son sens puisque celle-ci permet de mieux connaître le phénomène afin de mieux cibler les interventions à pratiquer pour la prévenir ou la faire diminuer.

### L'évaluation de la violence à l'école : formes, fréquence et conséquences

Estimer l'ampleur du phénomène de la violence en milieu scolaire est une

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

*ça vaut le coup  
d'agir ensemble!*

tâche difficile, car on note une grande variabilité d'une étude à l'autre en ce qui concerne par exemple l'âge des répondants et répondants, les différences entre les milieux socioéconomiques ou encore les types de violence évalués (ex. : intimidation, agression indirecte et violence physique). S'il est plus facile de recenser avec une relative facilité les faits les plus graves dirigés vers les instances pénales (voies de faits et taxage), il est difficile de rendre compte de la violence liée à des incidents moins apparents (ex.: intimidation, harcèlement) qui peuvent être sources de conséquences négatives pour celles et ceux qui en sont victimes, auteurs ou témoins. Il existe toutefois un nombre important d'études qui ont tenté d'évaluer le phénomène, et ce, non seulement sur le plan international, mais aussi au Canada et au Québec.

## La violence à l'école sur le plan international

En raison des différentes méthodes d'évaluation utilisées dans les études, de l'âge des élèves interrogés et des différences culturelles, les comparaisons des taux de violence entre les pays sont généralement difficiles. Plusieurs études internationales ont, par exemple, analysé le phénomène sous l'angle de l'intimidation en tentant des comparaisons entre les pays. Dans l'étude menée en 2005 par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) auprès des jeunes âgés de 11, 12 et 15 ans, plus de 200 000 enfants de 40 pays différents (Canada, États-Unis, plusieurs pays de l'Europe et Israël) ont été interrogés (Craig et coll., 2009). Les résultats de l'étude révèlent que l'exposition à l'intimidation varie selon les pays, touchant entre 8,6 % et 45,2 % des garçons et entre 4,8 % et 35,8 % des filles. Les pays baltes enregistreraient le taux de victimisation le plus élevé, alors que les pays nordiques européens signaleraient la prévalence la plus faible.

## Un aperçu de la situation canadienne

Les études longitudinales sur la violence à l'école menées au Canada ont

**Dans la plupart des pays où le phénomène de l'intimidation a été mesuré, les garçons seraient davantage victimes et auteurs de ces agressions et le taux de victimisation tendrait à diminuer avec l'âge.**

généralement conclu que les jeunes Canadiennes et Canadiens étaient aussi touchés par le phénomène de l'intimidation à l'école. Ainsi, l'étude menée par l'OMS (2002) révélait que 17 % des filles et 23 % des garçons canadiens âgés entre 11 et 15 ans intimidaient leurs pairs à l'école. Dans cette même étude menée en 2001, le Canada se classait 13e sur 35 pays enquêtés en ce qui concerne le nombre de jeunes qui se disaient victimes d'intimidation. Si ces taux sont vrais pour les enfants canadiens d'âge scolaire dans leur ensemble, il existe aussi des différences selon le sexe. Les garçons du primaire pratiqueraient ainsi plus fréquemment l'intimidation que les filles, mais en seraient moins souvent victimes que ces dernières.

## Un aperçu de la situation au Québec

Au Québec, aucune étude longitudinale ne permet d'évaluer l'ampleur de la violence en milieu scolaire à l'échelle provinciale.

**Certaines initiatives du milieu de la recherche ont toutefois démontré que l'ampleur de la violence à l'école varie en fonction des types de comportement examinés (violence physique, intimidation et taxage), de l'âge et de l'ordre d'enseignement, de la situation physique et économique des écoles et de la période durant laquelle on interroge les participantes et participants.**

L'enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescentes et adolescents du Québec (**Institut de la statistique du Québec, 2002**) révèle que :

- la violence verbale serait la forme la plus répandue chez les jeunes;
- 15 % des élèves de 13 ans et 4,3 % des élèves de 16 ans seraient victimes de violence physique à l'école ou sur le chemin de l'école.

Pour le ministère de la Sécurité publique du Québec (MSP 2002), qui a étudié principalement le phénomène du taxage chez les jeunes du primaire et du secondaire, 11,2 % des participantes et participants à l'enquête auraient été victimes de cette forme de violence, davantage présente chez les élèves plus jeunes.

Des chercheurs des universités québécoises ont aussi tenté de comprendre le phénomène de la violence à l'école, et ce, sous plusieurs aspects. **Turcotte et Lamonde (2004)** ont, par exemple, documenté les diverses formes que revêtent les comportements de violence en identifiant les profils des élèves impliqués dans ce type de situation à l'école. **Leclerc, Dumont et Lacroix (2008)** ont, pour leur part, évalué l'intimidation dans les écoles secondaires de la Mauricie, alors que **Verlaan (2004)** s'est plutôt intéressée à mieux comprendre l'agression indirecte (exclusion, rejet social) chez les élèves du primaire. D'autres chercheurs se sont penchés sur les effets de la violence chez les victimes (**Beaulieu & Maltais, 2010**) ou encore sur la violence sous toutes ses formes concernant tant les intervenantes et intervenants scolaires que les élèves (**Beaumont, 2009; Janosz, Pascal & Bouthillier, 2009**).

Un rapide survol des résultats obtenus dans diverses régions de la province peut déjà fournir une meilleure connaissance du phénomène dans les écoles québécoises.

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE:

*ça vaut le coup  
d'agir ensemble!*

## Dans la région du Bas-Saint-Laurent, surtout des violences dites mineures

Une enquête menée auprès de 1 098 adolescents et adolescentes de la première à la cinquième secondaire a révélé que 80 % d'entre eux auraient été victimes d'au moins un acte de violence au cours de l'année scolaire 2007-2008 (Beaulieu et Maltais, 2010). Les résultats obtenus par ces chercheuses de l'Université du Québec à Rimouski permettent aussi d'estimer que les élèves sont plus souvent touchés par les violences dites mineures (violence verbale, violence indirecte ou relationnelle) et que les victimes sont plus à risque de présenter des problèmes de dépression ou d'anxiété que leurs pairs non victimes.

## En Estrie, une étude sur des comportements d'agression indirecte

Verlaan et ses collaborateurs (2005) ont observé :

- qu'environ 25 % des filles étaient impliquées dans des situations d'agression indirecte (exclusion, commérages, rumeurs);
- que les filles manifestant des comportements d'agression indirecte se distinguent des filles n'ayant pas recours à cette forme d'agression par plus de problèmes du type intériorisé, notamment par la présence de symptômes de somatisation, d'anxiété et de dépression. De plus, elles éprouveraient davantage de problèmes d'attention dans les tâches scolaires et de problèmes d'adaptation sociale que les filles n'ayant pas recours à l'agression indirecte et présenteraient des profils d'adaptation tout aussi à risque que celles qui ont recours à l'agression physique.

## Dans la région de Québec, des élèves d'écoles primaires victimes de violence verbale

Turcotte et Lamonde (2004) ont questionné les élèves de six écoles primaires et noté que les formes de violence les

plus subies étaient : « ... se faire agacer, être l'objet de moqueries, se faire bousculer et se faire crier des noms ». Plaçant la violence verbale comme étant la plus répandue chez les élèves interrogés, ces chercheurs ont réussi à catégoriser les élèves de ces écoles selon quatre types précis, soit les paisibles, les victimes, les intimidateurs et les turbulents.

## En Mauricie Centre du Québec, des élèves d'écoles secondaires victimes et intimidateurs

Leclerc, Dumont et Lacroix (2008) ont démontré que plus de la moitié des élèves de la première secondaire des six écoles enquêtées déclarent avoir été soit victimes soit intimidateurs au moins une fois depuis le début de l'année scolaire. Menée auprès de 1 553 adolescentes et adolescents, cette recherche effectuée par des chercheurs de l'Université du Québec à Trois Rivières précise que près de 8 % des élèves interrogés ont déclaré avoir intimidé au moins une fois ou deux depuis le début de l'année, alors que 16 % se disent être des intimidateurs réguliers.

Dans le cadre de ses travaux sur le climat scolaire, et en contexte d'évaluation de la stratégie d'intervention Agir autrement (SIAA), Janosz et ses collaborateurs (2009)

ont aussi recueilli des informations entre 1999 et 2005 permettant d'évaluer la violence perçue et subie auprès de 180 000 élèves et de 16 000 membres du personnel scolaire d'écoles publiques primaires et secondaires **du Québec**. Au primaire, les élèves de 4e, 5e et 6e années provenant de tous les milieux socioéconomiques ont été questionnés, alors que la majorité des adolescentes et adolescents interrogés au secondaire provenaient de milieux socioéconomiques défavorisés. Bien que ces résultats proviennent de différents échantillons et d'une étude ne visant pas spécifiquement à évaluer la violence en milieu scolaire, cette base de données constitue la source de référence la plus imposante disponible au Québec pour estimer les manifestations de la violence à l'école.

Les résultats révèlent notamment que :

- les élèves comme les adultes sont plus souvent témoins que victimes de violence à l'école;
- les élèves et le personnel scolaire s'entendent pour considérer les insultes, les menaces et les batailles comme étant les principales formes de violence observées à l'école.

Les élèves en seraient davantage **victimes** dans les proportions suivantes:

Conduites (violence entre les élèves)	Primaire	Secondaire
Insultes	44%	50%
Menaces	29%	31%
Vols	20%	33%
Actes de violence physique	20%	16%

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

ça vaut le coup  
d'agir ensemble!

Cette étude mentionne aussi l'existence de la violence des élèves envers les adultes aussi bien que de la violence des adultes envers les élèves tout en soulignant les comportements violents des parents envers le personnel scolaire. Ce serait finalement au primaire que les intervenantes et intervenants scolaires seraient le plus victimes de violence physique de la part des élèves.

Enfin, une enquête de Beaumont (2009) réalisée à l'échelle provinciale visait à mieux connaître **l'opinion des directions d'établissement sur la nature et la gravité des comportements violents dans les écoles et leur perception de la collaboration avec les corps de police.** Réalisée auprès de 773 directions d'établissement du préscolaire, du primaire et du secondaire couvrant les 17 régions administratives du Québec, cette étude révèle que la violence en général représente un problème pour le tiers des directeurs et directrices qui ont répondu à l'enquête.

Parmi ces dirigeantes et dirigeants d'établissement :

- 66 % perçoivent la violence verbale comme étant la forme la plus présente;
- 48 % considèrent la violence psychologique comme un problème dans leur école;
- 38 % désignent la cyberintimidation comme sujet d'inquiétude;
- 26 % sont préoccupés par la violence physique.

**Cette enquête mentionne aussi que 85 % des directions d'établissement croient leur personnel scolaire capable de bien gérer les situations de violence et que la violence des élèves envers les adultes serait plus importante dans les milieux socioéconomiquement faibles.**

Un autre fait rapporté concerne finalement les comportements violents entre les membres du personnel scolaire qui s'observeraient dans 10 % à 19 % des établissements d'enseignement, variant significativement en fonction des milieux socioéconomiques.

Les initiatives des chercheurs québécois constituent une source importante d'information permettant une connaissance du phénomène, en partie du moins. Aucune d'entre elles ne saurait par contre rendre compte d'un portrait global de la situation au Québec puisque les participantes et participants aux études ne représentent qu'une partie de la population québécoise (Beaulieu & Maltais, 2010; Janosz & al., 2009) ou qu'elles n'ont été effectuées qu'en consultant une seule catégorie de répondants (Beaumont, 2009; Verlaan, Déry, Toupin & Pauzé, 2005).

De grandes conclusions semblent ainsi se dégager des études qui ont évalué la violence dans les écoles québécoises :

- Les différentes initiatives des chercheurs québécois démontrent que la violence en général est présente dans les établissements d'enseignement et aux abords de ceux-ci, quels que soient les écoles et les milieux;
- les statistiques montrent que c'est la violence verbale qui est la plus présente parmi les différentes formes de violence à l'école, bien que des comportements d'agression physique (batailles, coups) y soient aussi subis et observés;
- malgré les quelques études disponibles au Québec sur la question de la violence à l'école, il est actuellement impossible de tracer un tableau provincial du phénomène.

L'absence au Québec d'une base de données longitudinale portant sur un échantillon représentatif des écoles québécoises ne permet pas de documenter de manière fidèle l'ampleur de la violence dans les écoles, ni d'en connaître l'évolution temporelle.

**Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école, le Ministère est à mettre en place un système de monitoring portant sur un échantillon représentatif des écoles québécoises qui pourra évaluer de manière fidèle l'ampleur de la violence dans les écoles et son évolution temporelle.**

Nous pourrions ainsi avoir des données de référence à compter de mars 2012 pour mieux évaluer le phénomène et cibler les problèmes pour encore mieux intervenir.

## **2. La collaboration école-famille : un atout pour prévenir et intervenir face à la violence à l'école**

Un des grands défis du XXI<sup>e</sup> siècle que se fixent les milieux scolaires est la collaboration entre l'école et la famille.

**De nombreuses recherches ont démontré la nécessité de l'engagement conjoint de l'école et des parents pour favoriser la persévérance et la réussite scolaires des jeunes et prévenir l'apparition ou encore l'aggravation de certains problèmes d'adaptation en milieu scolaire (difficultés de comportement ou d'apprentissage et certains handicaps).**

Alors que les cadres législatifs de plusieurs pays l'imposent, on se rend compte qu'en réalité, cette collaboration n'est pas facile à établir et à maintenir. Pour parvenir à collaborer efficacement, les intervenantes et intervenants scolaires et les parents doivent développer un sentiment de confiance mutuelle qui

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE:

*ça vaut le coup  
d'agir ensemble!*

ne peut s'installer que dans un climat de respect, où les compétences de chacune et chacun sont reconnues.

**Il arrive toutefois que des aspects tels que les préjugés, la peur du jugement ou un manque d'écoute de part et d'autre fassent en sorte que cette confiance soit ébranlée et que des aspects émotifs viennent entraver la poursuite de la collaboration entre l'école et la famille.**

Par ailleurs, lorsque des difficultés comportementales surgissent à l'école, c'est généralement le personnel scolaire qui amorce les contacts avec les parents. Ce contexte particulier rend encore plus délicate la nature des actions à réaliser si l'on souhaite obtenir la collaboration des parents. C'est pourquoi certaines connaissances de base en communication sont considérées comme des atouts pour permettre à ce partenariat de s'installer, et ce, toujours pour permettre un accompagnement optimal des élèves.

## **Les constats du partenariat actuel**

L'école doit favoriser le développement et l'adaptation sociale des enfants. Par ailleurs, puisque la population est de plus en plus hétérogène et soumise à un nombre croissant de facteurs de vulnérabilité, il est devenu incontournable d'intégrer les parents pour qu'ils soient des partenaires à part entière dans la réussite éducative des élèves (MELS, 2008).

**Depuis une vingtaine d'années, l'école québécoise ouvre de plus en plus ses portes aux parents en leur offrant toute une gamme de services tels que des formations particulières, des conférences sur des sujets d'intérêt ou diverses formes de soutien pour les aider dans leur rôle parental.**

Elle fait ainsi preuve d'une plus grande flexibilité en ajustant ses interventions en fonction des jeunes et de leur famille. Toutefois, les types d'activités d'accompagnement offertes aux parents peuvent varier d'un établissement scolaire à un autre, tout dépendant de la volonté du milieu d'y investir temps et énergie. Les dispositifs d'aide aux parents mis en place en milieu scolaire demeurent cependant encore confrontés à de nombreuses difficultés, générées parfois par des incapacités, des malentendus, des tensions et des conflits entre les partenaires. Ces relations peuvent porter une charge affective qui, si les partenaires ne sont pas convenablement préparés, pourrait les conduire à des échanges ardu, susceptibles de nuire ou de provoquer l'interruption d'un échange positif laissant l'enfant devant des tensions supplémentaires à celles qui ont déjà un effet sur son ajustement personnel ou scolaire.

On rapporte que même si toutes les conditions favorables sont mises en place pour favoriser la collaboration avec les parents, environ 20 % d'entre eux seraient toujours des partenaires actifs, 70 % le seraient si l'école leur fournissait plus d'information ou de soutien et seulement 10 % ne collaboreraient pas ou ne pourraient pas le faire en raison de difficultés personnelles majeures (Paquin & Drolet, 2006).

## **Collaboration école-famille et situations de violence à l'école**

Que leur enfant soit victime ou témoin de violence, ou qu'il présente des comportements agressifs à l'école, les parents démontrent des niveaux de sensibilité différents lorsqu'ils sont confrontés aux difficultés concernant leurs enfants. Leurs réactions se fondent généralement sur leurs propres conceptions des situations de violence, leur compréhension de leur rôle parental et leur capacité à faire face au problème soulevé à l'école. D'autres aspects tels que l'âge de l'enfant et sa position dans la fratrie, la scolarité des parents, la classe socioéco-

nomique et la compétence du personnel enseignant ou de l'école à soutenir les parents peuvent influencer la qualité de la collaboration entre l'école et les parents.

**Des recherches ont démontré que plusieurs parents avisés des comportements difficiles de leur enfant à l'école apprécient l'approche personnalisée, l'empathie, la chaleur et l'acceptation démontrée par le personnel scolaire dans le processus de résolution de la situation problème.**

À l'opposé, d'autres parents dans des situations semblables peuvent s'insurger devant la rigidité et le manque d'écoute des milieux scolaires, devant leur attitude fermée face aux négociations, ce qui contribuerait à alimenter le conflit entre l'école et la famille.

Pour maîtriser ces situations délicates de collaboration dans un contexte de violence à l'école, il importe que le milieu scolaire connaisse les différents facteurs et mécanismes qui peuvent favoriser l'établissement d'une collaboration efficace avec les parents dans de telles situations, ou au contraire y faire obstacle.

## **Les obstacles à la collaboration école-famille**

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la difficulté qu'ont certains milieux scolaires à établir et à maintenir un partenariat favorable et régulier avec les parents :

- la difficulté à établir la communication en raison de la disponibilité des partenaires (horaires incompatibles, conflits importants entre le travail et les responsabilités familiales, déménagements fréquents, événements dramatiques, délais de réponse et langue différente des parents);

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

*ça vaut le coup  
d'agir ensemble!*

- la rareté et l'irrégularité des communications (ex. : communiquer seulement lorsque ça va mal);
- l'écart entre les valeurs, les intérêts et les objectifs des parents et ceux de l'école;
- les attitudes ou les modes inappropriés de communication : des personnalités trop accommodantes, compétitives ou pressées d'en finir, des attitudes non verbales ou verbales qui laissent transparaître des préjugés, des jugements de valeur, une rigidité, un rejet, une non-reconnaissance des compétences de l'autre, des sentiments de peur et de crainte qui brouillent la communication, alimentent la résistance et conduisent au retrait, la présence de méfiance de part et d'autre;
- l'accessibilité réduite par de multiples contraintes telles que les contraintes de mobilité, de structure, de dynamique et d'organisation familiale, des contraintes économiques imposées par la précarité;
- le manque de connaissance des réalités des enfants, de leur famille, des conditions et de leur milieu de vie (ex. : cultures ou religions différentes);
- l'organisation complexe des services et la disponibilité des personnes-ressources spécialisées à l'école;
- le manque de formation des enseignantes et enseignants et du personnel scolaire sur le plan des compétences de communication et des pratiques collaboratives efficaces;
- le statut précaire et la mobilité du personnel enseignant;
- le nombre élevé d'intervenantes et d'intervenants ou le manque de cohérence entre eux.

## **Les facteurs favorables à l'établissement et au maintien de la collaboration école-famille**

Il arrive que des parents doutent de leur compétence parentale, qu'ils méconnaissent les exigences de leur rôle ou encore qu'ils se sentent inconfortables

de communiquer avec l'école ou le personnel enseignant. Il serait trompeur d'interpréter certaines des attitudes de ces parents comme un refus de collaborer avec l'école. Il serait beaucoup plus indiqué de leur fournir des occasions d'acquiescer un pouvoir d'agir auprès de leur enfant et de changer leur regard face à l'école en leur offrant de l'aide ou en les engageant dans la vie de l'école. À cet effet, plusieurs stratégies d'intervention s'avèrent efficaces et peuvent produire des résultats concrets et observables :

- des stratégies de soutien aux parents, d'aide aux devoirs, de communication efficace;
- de l'information sur le développement de l'enfant et de l'adolescent ou de l'adolescente;
- des renseignements sur le rôle des parents, les services offerts par l'école, les organismes de santé, les ressources communautaires, les programmes gouvernementaux.

Pour les familles en situation d'insécurité financière, que celle-ci soit chronique ou intermittente, il est possible pour les écoles d'intervenir de manière à les aider à améliorer leurs conditions de vie et à diminuer leur instabilité, entre autres en soutenant leur intégration dans des réseaux sociaux ou encore en les orientant vers des ressources externes pour atténuer la précarité.

Dans toutes ces situations, le soutien offert aux parents peut se faire par l'intermédiaire de conférences, de cours, d'ateliers thématiques, de groupes de discussion, de réseaux d'écoute ou d'entraide, de visites à domicile et de transmission de documentation (sites Web, dépliants, courriels, références professionnelles).

**De plus, les échanges avec l'enseignante, l'enseignant ou le personnel scolaire en début d'année et un suivi régulier avec la famille constituent aussi une stratégie d'intervention des plus préventives tout en assurant la création de liens entre la famille et l'école.**

Les communications peuvent s'établir par téléphone, par courriel, par des messages dans l'agenda de l'élève et par des messages dans le portfolio des enfants faisant état de leurs forces et difficultés.

Dans les milieux scolaires les moins touchés par la violence, il semble que la prévention soit favorisée par la participation bénévole des parents à la vie de l'école ou de la classe sous diverses formes telles que :

- la surveillance dans la cour et dans divers endroits de l'école;
- l'aide aux devoirs;
- l'organisation d'événements ou d'animations pour la classe, l'école, les parents ou les familles;
- la présence lors des sorties récréatives.

En ce qui concerne l'engagement pour prévenir ou faire diminuer la violence à l'école, il ne faudrait surtout pas oublier le rôle décisionnel des membres du conseil d'établissement, où siègent plusieurs parents, pour influencer la mise en place de mesures préventives et pour mobiliser l'ensemble de l'équipe-école.

Une intervention rapide de la part de l'enseignante ou de l'enseignant pour informer les parents de la violence subie, ou agie par leur enfant est le meilleur moyen de s'assurer de leur collaboration, de limiter les risques que la situation ne dégénère et que la victime ne soit davantage déséquilibrée. Finalement, la législation et les conséquences qui s'appliquent lorsqu'il y a une infraction (vols, voies de fait, négligence et taxage) peuvent aussi stimuler la motivation des parents à assumer leur rôle parental.

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

*ça vaut le coup  
d'agir ensemble!*

## L'accueil et l'organisation physique

De manière générale, les parents doivent se sentir accueillis chaleureusement de manière à pouvoir développer une relation de confiance avec le personnel enseignant et l'école, et ce, au tout début du parcours scolaire de leur enfant. La collaboration réussie avec les parents commence dès les premiers contacts. Déjà, par l'organisation physique des lieux, l'école peut encourager les parents à communiquer avec les intervenantes et intervenants et les aider à se sentir les bienvenus dans l'établissement. Cette organisation physique concerne par exemple :

- une école bien entretenue;
- des classes invitantes;
- une cour d'école sécuritaire pour les enfants;
- des messages de bienvenue adressés aux parents;
- des affiches à l'entrée destinées aux parents et qui présentent le personnel scolaire ou qui donnent de l'information récente sur la vie de l'école;
- une signalisation claire pour se rendre aux différents lieux;

- des aménagements pour rendre l'école accessible aux parents handicapés;
- une aire de stationnement sécuritaire et réservée aux parents;
- une salle d'attente, des chaises confortables, autour d'une table à café, à proximité de dépliants d'information au sujet des services de la communauté ou concernant les enfants et leurs parents;
- la présence d'une boîte de suggestions ou de commentaires pour transmettre le message aux parents que l'école accorde de l'importance à leur présence ainsi qu'à la sécurité et au bien-être de leurs enfants.

En conclusion, la collaboration entre les intervenantes et intervenants scolaires et les parents, particulièrement en situations difficiles, doit tenir compte de la maîtrise des émotions, de la reconnaissance de l'égalité et de la complémentarité de chaque partie ainsi que de la volonté de partager avec d'autres les actions essentielles au développement des enfants. Le travail de collaboration demande du temps et de l'énergie; il requiert une disponibilité de ressources tant professionnelles que financières et nécessite une organisation souple.

**Deslandes et coll. (2004) soulignent la nécessité d'inclure dans la formation initiale du personnel enseignant, des apprentissages relativement aux habiletés relationnelles et collaboratives, et ce, particulièrement en situations difficiles où la qualité de la communication s'avère un élément clé pour maintenir le dialogue entre les parties.**

L'élaboration et l'implantation d'un programme de collaboration école-famille dans les établissements scolaires pourraient s'avérer favorables pour la réussite éducative des élèves. La collaboration sera efficace, sinon réussie, lorsque les parents seront dans des conditions et des dispositions qui leur permettront d'être et de se sentir égaux avec ceux avec qui ils partagent l'objectif de la réussite scolaire de leur enfant dans un monde de plus en plus complexe. Les parents sont de précieux collaborateurs et des ressources inestimables pour aider l'équipe-école à prévenir ou à résoudre certains problèmes. Ils sont même incontournables puisqu'ils apportent des renseignements pertinents du fait qu'ils connaissent bien leur enfant et ses comportements ainsi que de ses besoins personnels et qu'inévitablement, leurs attitudes parentales influenceront celles de leur enfant.

# LA VIOLENCE À L'ÉCOLE :

*ça vaut le coup  
d'agir ensemble!*

## Coordination et rédaction

Claire Beaumont, Ph. D.  
Observatoire canadien pour la  
prévention de la violence à l'école  
(OCPVE)  
Faculté des sciences de l'éducation  
Université Laval

## Recherche et rédaction

Anne Godmaire, professionnelle  
de recherche  
Cynthia Lépine, professionnelle  
de recherche  
Observatoire canadien pour la  
prévention de la violence à l'école  
(OCPVE).  
Faculté des sciences de l'éducation  
Université Laval

## Direction et coordination

Liette Picard, directrice des services  
éducatifs complémentaires et de  
l'intervention en milieu défavorisé,  
ministère de l'Éducation, du Loisir et  
du Sport  
Danielle Marquis, responsable du  
dossier violence à l'école, Direction  
des services complémentaires et de  
l'intervention en milieu défavorisé,  
ministère de l'Éducation, du Loisir  
et du Sport

## Collaboration

Paula St-Arnaud, chargée de projet,  
Plan d'action pour prévenir et traiter  
la violence à l'école  
Raymond Tozzi, chargé de projet,  
Plan d'action pour prévenir et traiter  
la violence à l'école  
Direction des communications,  
ministère de l'Éducation,  
du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir  
et du Sport, 2012

ISSN 1927-5285 (PDF)

11-00513

## Pour en connaître davantage

- Deslandes, Rollande, Bastien, Nancy & Lemieux, André, (2004). Les conditions nécessaires à une collaboration entre la famille, l'école et la communauté, *Vie pédagogique*, 133; 41-45.
- Janosz, M., Pascal, S. & Bouthillier, C. (2009). La violence perçue et subie dans les écoles primaires et secondaires publiques québécoises, (GRES), Montréal : Université de Montréal. <http://www.gres-umontreal.ca/pg/publications.html>
- Leclerc, D., Dumont, M. & Lacroix, M.-E. (2008). Bref portrait de l'intimidation vécue par des élèves inscrits en première année du secondaire. *La Foucade*, 8(2), 6-8.
- Ministère de l'Éducation (MEQ) (2004). Participation des parents à la réussite éducative des élèves : guide d'accompagnement à l'intention du personnel scolaire. [http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/csc/viescolaire/pdf/participation\\_parents.pdf](http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/csc/viescolaire/pdf/participation_parents.pdf)
- Paquin, M. & Drolet, M. (2006). La violence au préscolaire et au primaire : les défis et les enjeux de la collaboration entre l'école et les parents. Québec : Presses de l'Université du Québec.